



FIBOIS
HAUTS-DE-FRANCE

Madame le Commissaire Enquêteur
Mairie d'ANOR
5 et 5bis rue Léo Lagrange
BP 3
59186 ANOR

Amiens, le 25 juin 2018

Madame le Commissaire Enquêteur,

Créée en 1990, **Fibois Hauts-de-France**¹ est l'association interprofessionnelle de la filière forêt bois de la région Hauts-de-France. Sa mission principale porte sur la promotion de la filière, de ses acteurs, de ses savoir-faire et du matériau bois. Elle regroupe tous les professionnels de la filière : propriétaires forestiers privés et publics, exploitants forestiers, coopératives forestières, experts forestiers, scieurs, menuisiers, charpentiers, constructeurs bois, ébénistes, agenceurs, emballeurs, pépiniéristes, architectes, bureaux d'étude... soit 8 800 établissements représentant 42 000 emplois. Elle fédère leurs représentants au sein d'un même réseau régional. Vous trouverez plus d'informations sur notre portail www.bois-et-vous.fr.

Le Conseil d'administration de Fibois Hauts-de-France a pris connaissance du projet d'unité de fabrication de granulés bois porté par la société JEFERCO à Anor.

Ce projet répond à plusieurs de nos préoccupations et s'inscrit en particulier dans les objectifs de développement économique de la filière régionale, tels qu'ils ont été définis dans notre Master plan 2016-2020, voté par le Conseil Régional le 24 mai 2018. Il permet :

- De valoriser des bois de qualité secondaire, qui doivent être impérativement exploités pour laisser les plus beaux arbres se développer pour les usages les plus nobles tels que la construction et l'ameublement. Le développement actuel de l'utilisation de nos bois d'essence régionale dans la construction et la rénovation, doit impérativement s'accompagner d'une valorisation économique des sous-produits, qui encouragera la replantation et le renouvellement de nos forêts.
- De développer un débouché local pour des déchets bois de déconstruction et de recyclage, aujourd'hui insuffisamment traités en région.
- De créer des emplois et une réponse économique positive dans un secteur d'activité en restructuration, en particulier sur le marché du pellet, en plein développement.

Les caractéristiques et la qualité du projet JEFERCO constituent une bonne réponse à ces préoccupations, d'autant que la ressource forestière en bois d'industrie est importante dans notre région et connaît actuellement peu de valorisation locale.

Après consultation de son Conseil d'administration, Fibois Hauts-de-France apporte donc son plein soutien et donne un avis favorable à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Madame le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président,
Olivier FOSSÉ

¹ Nouvelle raison de sociale de Nord Picardie Bois depuis le 1er juin 2018

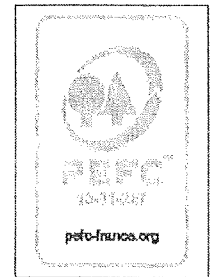
EXPLOITATIONS FORESTIERES HONORE

46, rue du Montoir

02380 COUCY LE CHATEAU

☎ 03 23 52 70 01 - 📠 03 23 52 45 33

E-mail : honore-bois@wanadoo.fr



Madame la Commissaire enquêtrice BROUET,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de construction d'une unité de fabrication de granulés de bois JEFERCO au sein de la zone industrielle Saint Laurent à ANOR, nous tenons à vous apporter notre analyse en notre qualité d'opérateur de la filière bois.

Le projet de construction est cohérent et fait sens car il permet d'effectuer pour notre entreprise un approvisionnement via des circuits courts (100 à 150 km autour de l'usine). L'impact est positif en termes d'économie, en coût de transport et réduction de l'impact du transport.

Il permet également d'utiliser une matière première (bois d'industrie et d'énergie) abondante dans la région. Il permet aussi de valoriser une ressource énergétique et ainsi apporte un revenu aux propriétaires forestiers leurs permettant d'assurer le renouvellement des produits ligneux.

Cette activité nouvelle permettra de créer ou pérenniser un certain nombre d'emplois directs ou indirects.

De notre point de vue le projet en question a du sens et mérite d'être réalisé.

Nous émettons en conséquence un avis favorable pour la création de l'usine JEFERCO à ANOR.

Veillez agréer, Madame la Commissaire enquêtrice BROUET, l'expression de nos salutations distinguées.

Bernard HONORE

EXPLOITATIONS FORESTIERES HONORE

SAS au capital de 258 750 €

46 Rue du Montoir

02380 COUCY-LE-CHATEAU

Tél. : 03 23 52 70 01 - Mail : honore-bois@wanadoo.fr

RCS 352 978 852 Saint-Quentin

Sujet : [INTERNET] enquête JEFERCO ANOR. A l'attention de Mme la commissaire
enquêteuse BROUET

De : delachambre maxime <delachambremaxime2@yahoo.fr>

Date : 28/06/2018 21:44

Pour : <pref-installations-classees@nord.gouv.fr>

Bonjour Madame,

Suite à l'enquête publique de JEFERCO ANOR, concernant une unité de fabrication de granulés, nous voulons témoigner :
Nous sommes une PME d'exploitation forestière.

- L'ouverture d'une usine près de chez nous, peut nous permettre de mieux valoriser la trituration, de diminuer les coûts de transports du fait que l'usine se trouve à moins de 20 kilomètres de chez nous.
- Du fait de l'utilisation d'une ressource locale, cela engendrait un développement de l'économie locale..
- Cela permettrait de développer les marchés du bois, la valeur ajoutée des débouchés sur le territoire et d'augmenter la marge des entreprises locales .
- D'un point de vue écologique, moins de CO2, pour les gens se chauffant aux granulés de bois, un combustible économique, moins cher et indépendant du prix du pétrole, moins d'émissions de poussières, énergie locale et renouvelable.

Nous espérons que vous tiendrait compte de nos remarques.

Cordialement

ETS DELACHAMBRE
35 Rue des Boeufs
02140 LANDOUZY LA VILLE

06.86.94.13.85
06.12.07.14.92